



Auto Moto Ecole Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Garantie financière 27/02/2019

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION AU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE CORRESPONDANT À LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis AM « option cyclomoteur » permet de conduire un cyclomoteur, scooter ou moto de 50cm³ et un quadricycle léger à moteur (voiture sans permis)

PUBLIC VISE	Candidats souhaitant conduire un cyclomoteur.
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un cyclomoteur.
PRE – REQUIS	- Être âgé de 14 ans. - Être titulaire de l'ASSR de premier ou second niveau ou de l'Attestation de Sécurité Routière.
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel. Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).
LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE	- Lieu-dit Entiau 32600 L'ISLE JOURDAIN
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	SERGE BEAUXIS
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER MENTION 2 ROUES et d'une autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A du permis de conduire.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	- 2 Cyclomoteurs - Vidéoprojecteur - Tableau blanc, paper board - Supports pédagogiques
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives : - Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie
SANCTION DE LA FORMATION	À l'issue de la séquence sur la sensibilisation aux risques, une attestation de suivi de formation, renseignée et signée, en présence d'un parent de l'élève mineur est fournie.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Évaluation pratique avant de commencer la formation
A la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 8 heures minimum est signé.
2. Questionnaire préalable à la formation renseigné par l'élève (questionnaire figure dans le livret remis à l'élève avant le commencement de la formation)
3. Formation pratique hors circulation
4. Apports théoriques sur le code de la route
5. Formation pratique en circulation
6. Sensibilisation aux risques

CONTENUS DE LA FORMATION

ÉCHANGES SUR LES REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE PORTANT SUR :

- Le respect des règles
- La vitesse
- La consommation d'alcool ou autres produits
- L'utilisation de distracteurs
- L'influence et la pression des pairs

CODE DE LA ROUTE

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

COMPÉTENCES :

- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite
- Connaître les principales règles du Code de la route et comprendre leur rôle
- Formuler des risques spécifiques en fonction de la situation.

FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION

COMPÉTENCES 1 : Maîtriser le maniement du cyclomoteur sans et avec passager

- Comprendre l'importance des équipements pour la sécurité
- Savoir effectuer les contrôles indispensables pour l'entretien et la sécurité
- S'installer au poste de conduite
- Démarrer, S'arrêter avec précision et en sécurité
- Tenir l'équilibre et rester stable
- Ralentir, Freiner
- Tourner à droite et à gauche
- Maîtriser la technique d'inclinaison pour aborder un virage
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement

Travail sur la technique et le regard

FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION

COMPÉTENCES 2 : Circuler en agglomération et hors agglomération

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle dans la circulation
 - S'insérer en sécurité dans la circulation
 - Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- S'arrêter et stationner
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée
- Choisir la position sur la chaussée

- Franchir les différents types d'intersections
 - Détecter et identifier le type d'intersection
 - Évaluer la visibilité
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles relatives aux ordres de passage
 - S'arrêter, le cas échéant, et repartir
 - Dégager une intersection
- Changer de direction
 - Avertir de son intention
 - Se placer
 - Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles de priorité
 - Dégager l'intersection

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales
-

SENSIBILISATION AUX RISQUES SUR 4 THÉMATIQUES

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur